



## Achat en copropriété avec un tiers

-----  
Par Mimiab

Bonjour,

Nous souhaitons acheter avec ma maman un bien sur lequel figure 2 bâtiments. L'un serait pour elle et l'autre pour nous.

Comment devons nous procéder ? Est il possible de notarié tout cela lors de l'acte chez le notaire?

A quoi devons nous penser? Faut il au préalable faire venir un géomètre pour borner ou cela peut il se faire ultérieurement ?

Après de qui puis je avoir des conseils gracieusement ?

Merci ^\_^

-----  
Par ESP

Bonsoir

Le plus simple est d'acquérir cet ensemble dans le cadre d'une SCI dont chacun détiendra un nombre de parts au prorata de son apport.

Pour un parfait cadrage des choses, préparez vos statuts avec votre notaire.

-----  
Par Mimiab

Bonjour,

D'accord, je vais donc m'orienter vers cela.

Merci beaucoup pour votre retour ^\_^ !